

Communiqué de presse

***Création du Laboratoire Luxembourgeois d'Anatomo-Pathologie (LLAP)
Département spécialisé des Laboratoires Ketterthill***

L'anatomo-pathologie est une spécialité médicale qui étudie la modification morphologique des organes au cours de processus pathologiques. Elle repose sur l'analyse des cellules et des tissus de l'organisme par opposition à l'analyse sur les liquides biologiques comme le sang principalement. L'anatomo-pathologie a un but diagnostique mais fournit en outre des éléments d'appréciation du pronostic des maladies et des résultats des traitements. Parmi les examens les plus fréquents pour la recherche de cancers, on trouve les frottis du col de l'utérus, les prélèvements d'organes ou les exérèses cutanées (naevus, appelé aussi couramment « grain de beauté »).

Sur base de la collaboration déjà existante depuis 2006, en particulier dans le domaine de l'auto-immunité, avec le laboratoire Pasteur-Cerba de Paris et dans le cadre de la recherche permanente de diversification et de développement des activités et des services proposés aux médecins et aux patients en matière d'analyses spécialisées, les Laboratoires Ketterthill ont le plaisir d'annoncer la création à compter du 1/1/2011 d'un nouveau département en anatomo-pathologie intitulé Laboratoire Luxembourgeois d'Anatomo-Pathologie (LLAP).

Le département LLAP constitue un nouveau pôle de compétence orienté vers la cytologie cervicale, l'examen cytologique des liquides et ponctions, l'examen histologique des exérèses et pièces opératoires en complémentarité des services proposés par le Laboratoire Nationale de Santé (LNS).

La logistique de transport est assurée par l'équipe de coursier des Laboratoires Ketterthill depuis le cabinet médical jusqu'au plateau technique à Esch-sur-Alzette.

Afin de réduire au maximum les délais de transmission des résultats, les protocoles seront disponibles en temps réel via le serveur de résultats Cyberlab, en solution fixe (PC ou Mac) et mobile (iPhone[®]), selon le même principe que la diffusion des résultats des examens courants de biologie médicale.

La prise en charge administrative de l'ordonnance vis-à-vis de la Caisse Nationale de Santé est effectuée par les laboratoires Ketterthill de sorte que le patient bénéficiera du principe du tiers payant au même titre que les examens de biologie médicale et n'aura pas à avancer les sommes relatives aux honoraires correspondants à la réalisation des examens d'anatomo-pathologie.

Ce nouveau département répond à l'attente du corps médical et des patients pour assurer une prise en charge optimale des examens d'histologie dans une orientation visant la recherche de la qualité, de la sécurité et de la rapidité des résultats.

Dr Jean-Luc Dourson
Directeur des Laboratoires Ketterthill

Informations et documentations sur le site web <http://www.ketterthill.lu/llap>